

SOUSSION D'INFORMATIONS EN VUE DE LA RECONNAISSANCE DU STATUT INDEMNÉ DE MALADIES DE CATEGORIES C CONFORMÉMENT AU CHAPITRE 4 DE LA PARTIE II DU RÈGLEMENT (UE) 2020/689 ET À L'ARTICLE 11 DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2020/2002 DE LA COMMISSION :

Zone de la Courtavaux amont (21) FRANCE

1. Date de soumission	Date d'envoi : 23 juillet 2025 Référence : BSA/2412012 Programme d'éradication : Zone de la Courtavaux amont Date de reconnaissance du statut : 23 juin 2021 Référence : BSA/2007042
2. Nom de l'État membre et coordonnées du point de contact	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Direction générale de l'alimentation. 251, rue de Vaugirard – 75732 Paris cedex 15 Tel : 01 49 55 84 61 @ : bsa.sdsbea.dgal@agriculture.gouv.fr
3. Nom de la maladie de catégorie C	<input checked="" type="checkbox"/> Septicémie hémorragique virale (SHV) <input checked="" type="checkbox"/> Nécrose hématopoïétique infectieuse (NHI)
4. Identification des motifs de reconnaissance du statut indemne :	(a) <input type="checkbox"/> absence d'espèces répertoriées (b) <input type="checkbox"/> l'incapacité de l'agent pathogène à survivre (c) <input type="checkbox"/> données historiques et données de surveillance (d) <input checked="" type="checkbox"/> achèvement d'un programme d'éradication
5. Champ d'application territorial :	(a) <input checked="" type="checkbox"/> zone (b) <input type="checkbox"/> compartiment
Justification : La zone s'étend depuis la source de la Courtavaux jusqu'au barrage du Moulin Cussigny (ROE24505) sur la commune de Corgoloin. Elle mesure environ 4 km de long et comporte un seul établissement piscicole. La zone se situe dans la région Bourgogne Franche-Comté et dans le département de la Côte-d'Or (21), dans le bassin hydrographique « Rhône Méditerranée.	
6. Les déclarations de statut indemne de compartiments contiennent les informations suivantes :	
a) Compartiments indépendants	Non concerné Justification :
b) Compartiments dépendants	Non concerné

BSA/ 2412012 Zone de la Courtavaux amont (21) France

7. Attestation confirmant que les critères généraux pertinents conformément à l'article 66, point a), du règlement (UE) 2020/689 pour les zones, ou à l'article 73, paragraphe 1, point a), dudit règlement pour les compartiments aquatiques, sont respectés.	
L'autorité compétente déclare que les critères généraux pertinents conformément à l'article 66, point a), du règlement (UE) 2020/689 pour les zones, ou à l'article 73, paragraphe 1, point a), dudit règlement pour les compartiments aquatiques, sont respectés.	
8. Critères de reconnaissance de statut indemne sur des critères d'absence d'espèce sensible	
Non concerné	
9. Critères de reconnaissance de statut indemne sur l'incapacité à survivre de l'agent pathogène	
Non concerné	
10. Critères de reconnaissance de statut indemne sur la base d'un historique	
Non concerné	
11. Critères spécifiques lorsque les motifs de reconnaissance du statut indemne sont fondés sur l'achèvement d'un programme d'éradication	
a) Les établissements aquacoles et, le cas échéant, les points de prélèvement dans la nature de la zone/du compartiment :	
i) Nombre d'établissements aquacoles agréés dans le programme ;	Un établissement est agréé dans le programme : Entité juridique : Earl CORDIER GAND Nom usuel : Pisciculture du Domaine de la Chaume Siret : 50355729000015 Adresse : La Chaume 21700 CORGOLOIN Numéro d'agrément zoosanitaire : FR 21194001 CE Coordonnées géographiques : Latitude = 47,09233333° Longitude = 4,94455556°
(ii) Nombre d'établissements aquacoles enregistrés dans le programme (le cas échéant);	0
(iii) Nombre de points d'échantillonnage dans les populations sauvages (le cas échéant);	0

(iv) Cartes montrant les établissements aquacoles agréés et enregistrés et, le cas échéant, les points d'échantillonnage dans la nature;

La zone se situe dans la région Bourgogne Franche-Comté et dans le département de la Côte-d'Or (21).
Les deux cartes ci-dessous situent la région Bourgogne Franche-Comté et le département de la Côte-d'Or en France.



Région Bourgogne Franche-Comté



Département de la Côte-d'Or (21)

Les autorités compétentes locales sont :

La direction régionale de l'alimentation et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche Comté, Service régional de l'alimentation (SRAL), 4 bis rue Hoche, 21000 Dijon
Tél : 03 80 39 31 04

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Côte d'Or
57 rue de Mulhouse C.S 53315
21033 DIJON CEDEX
Téléphone : 03 80 29 43 53
Courriel : ddpp@cote-dor.gouv.fr

(v) Nombre d'établissements aquacoles et, le cas échéant, de points d'échantillonnage dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points d'échantillonnage dans la nature, qui ne sont pas infectés ;	1/1
(vi) Nombre d'établissements aquacoles et, le cas échéant, de points de prélèvement dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points de prélèvement dans la nature, avec des cas confirmés ;	0/1
(vii) Nombre de nouveaux établissements aquacoles et, le cas échéant, de points d'échantillonnage dans la nature, sur le nombre total d'établissements aquacoles et de points d'échantillonnage dans la nature, avec des cas confirmés.	0/1

b) visites de santé animale et prélèvements effectués :

Année 1									
Etablissement aquacole	Année Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2021 Semestre 1	0	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	0	0	0	0
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2021 Semestre 2	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	> 30	>3	0

Année 2									
Etablissement aquacole	Année Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2022 Semestre 1	0	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	0	0	0	0
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2022 Semestre 2	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	> 30	>3	0

BSA/ 2412012 Zone de l'amont de la Courtavaux (21) France

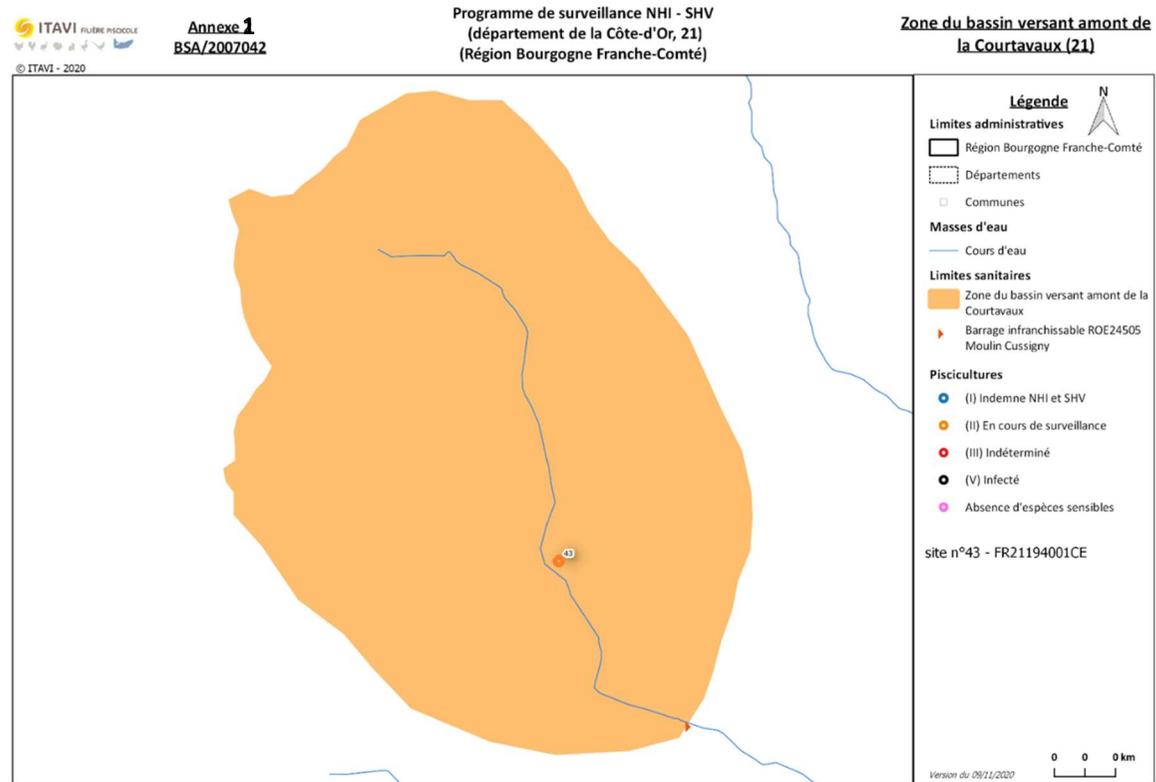
Année 3									
Etablissement aquacole	Année Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2023 Semestre 1	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	30	3	0
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2023 Semestre 2	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	30	3	0

Année 4									
Etablissement aquacole	Année Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2024 Semestre1	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	30	3	0
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2024 Semestre 22	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	30	3	0

Année 5									
Etablissement aquacole	Année Semestre	Nombre d'échantillons	Nombre d'inspections cliniques	Température de l'eau lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces lors de l'échantillonnage / inspection	Espèces soumises à échantillonnage	Nombre d'animaux soumis à l'échantillonnage (total et par espèces)	Nombre de tests	Résultats positifs à l'examen de laboratoire
Pisciculture du Domaine de la Chaume	2025 Semestre 1	1	1	<14 °C	Truite arc-en-ciel (TAC)	TAC	30	3	0

ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

Annexe 1 : Zone de l'amont de la Courtavaux :



BSA/ 2412012 Zone de l'amont de la Courtavaux (21) France

Carte de situation de la zone de l'amont de la Courtavaux

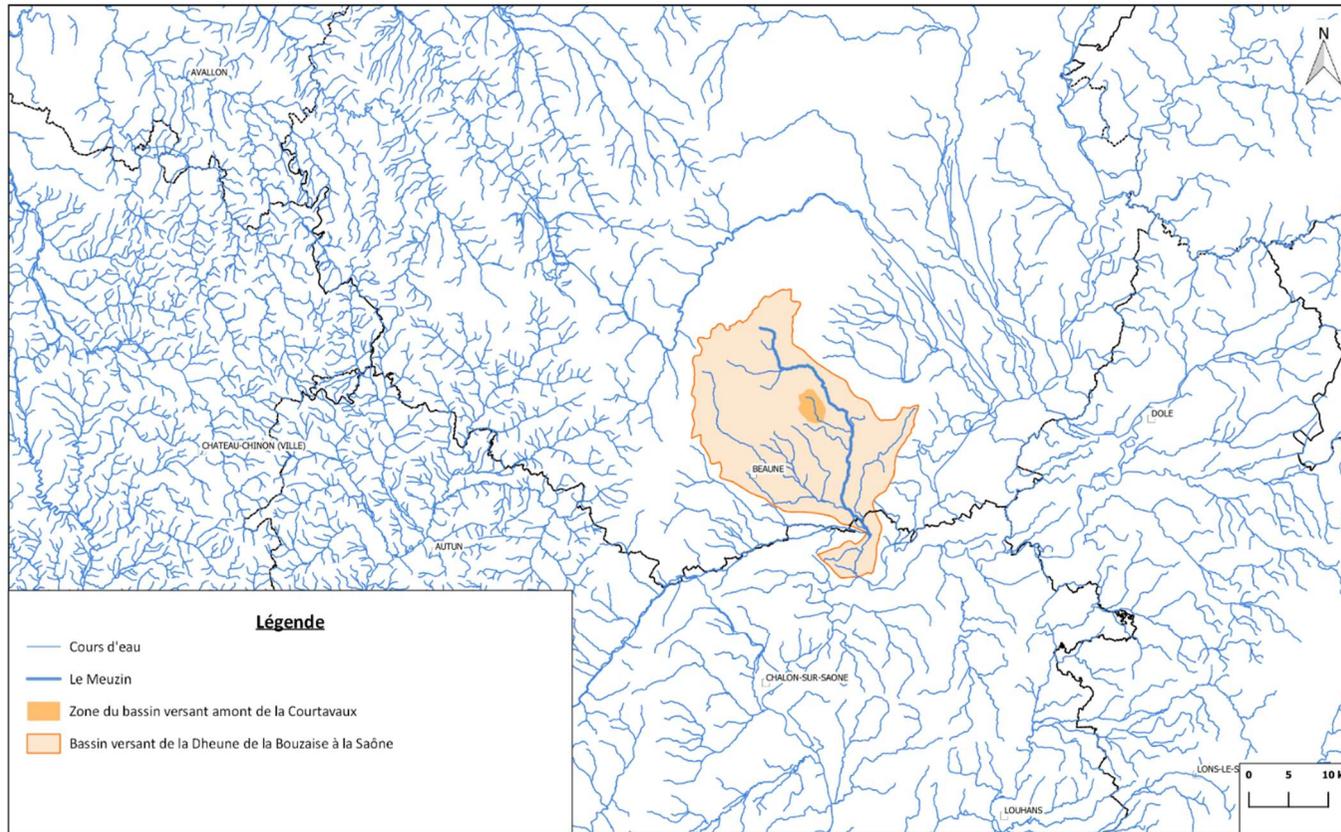


© ITAVI - 2020 Version du 16/10/2020

BSA/2007042

Programme de surveillance NHI - SHV
(département de la Côte-d'Or, 21)
(Région Bourgogne Franche-Comté)

Carte de situation du bassin versant



BSA/ 2412012 Zone de l'amont de la Courtavaux (21) France